

Les abattoirs de Casablanca sans gestionnaire officiel

● Unluer, société turque gestionnaire des abattoirs de Casablanca, avait mis fin unilatéralement à son contrat avec le Conseil de la ville. Une violation des clauses dudit contrat, qui expirait en 2018, selon les autorités de Casablanca. Une réunion du Conseil de la ville est prévue le 10 septembre pour désigner le futur gestionnaire des abattoirs de Casablanca.

Unluer, la société gestionnaire des abattoirs a pris de cours le Conseil de la ville en abandonnant la gestion des abattoirs de Casablanca. En effet, cette société turque, gestionnaire délégué des abattoirs urbains de la ville de Casablanca, a mis fin à sa collaboration avec le Conseil de la ville au cours de la semaine dernière, les deux parties étant pourtant liés par un contrat qui les unissait jusqu'en 2018. Actuellement, la gestion des abattoirs est assurée par Mohamed Brija, vice-président du Conseil de la ville. Une session extraordinaire sera organisée le 10 septembre, laquelle session fait également suite à l'octroi, par le ministère de l'Intérieur, d'une enveloppe budgétaire de 6 MDH, dont une première partie est désormais dans les poches du Conseil de la ville, qui s'occupera de la gestion des abattoirs pour une durée de deux mois. Lors de la réunion dudit Conseil de la ville, une décision sera prise pour savoir qui s'occupera de la gestion des abattoirs après les deux mois écoulés. D'après Mohamed Brija, trois possibilités seront à étudier et la gestion des abattoirs de Casablanca sera confiée soit à une nouvelle entreprise et donc il y aura un



appel d'offres ou ce sera une gestion locale qui continuera donc de se faire soit via la Commune de Casablanca, soit par une société de développement local. Rappelons que le Conseil de la ville avait déjà lancé le processus de création de «Casa contrôle». Une société de développement local (SDL), dont le capital s'élève à 15 MDH, qui assumera le suivi des secteurs très controversés de la propreté, du marché de gros et des abattoirs. D'autres réunions ont par ailleurs été organisées dans le but de prévoir et de continuer à assurer l'approvisionnement du marché en

viandes rouges pour que les abattoirs puissent continuer à fonctionner normalement jusqu'à la signature d'un nouveau contrat. Il est à préciser que la société turque Unluer n'a pas respectée le cahier des charges relatif à la gestion desdits abattoirs, ni le programme d'investissements, qui stipulait la construction de deux nouvelles salles des ventes, une réparation des équipements, des conduites d'eaux ainsi que l'aménagement des lieux. De même, la maintenance continue du matériel d'usage quotidien et des équipements n'a pas été assurée convenable-

ment, d'où la fuite d'ammoniaque constatée en 2013, ainsi que des rejets de sang dans les canalisations des eaux usées à plusieurs reprises. «Unluer a résilié le contrat de façon individuelle et unilatérale, sans que nous ne soyons prévenus, d'autant plus que le contrat indiquait que l'abandon de la gestion des abattoirs par Unluer ne devait être fait qu'après qu'un nouveau gestionnaire le remplace, de ce fait, nous comptons prendre les mesures nécessaires contre la société Unluer», a indiqué Mohamed Brija. Rappelons que cette société turque s'était vu confier la gestion des nouveaux abattoirs de Casablanca suite à un appel d'offres lancé par les autorités locales. La signature du contrat de concession avait eu lieu en 2008. Plusieurs objectifs avaient été fixés lors de l'établissement du contrat dont l'ouverture de points de ventes de la viande en ville ainsi que divers investissements (voir plus haut) d'une valeur de 10 MDH. Finalement, la société turque n'a fait que reprendre la place d'une société espagnole, laquelle s'était avérée tout aussi défailante dans la gestion des nouveaux abattoirs. Ladite société turque qui, par ailleurs, gère de nombreux abattoirs, notamment en Turquie et en Roumanie, qu'il s'agisse de la découpe, du conditionnement ou de l'industrie de la viande, n'est pas arrivée à remplir ses engagements. Le Conseil de la ville ne s'est pas encore prononcé et projette maintenant de savoir ce qui se passera réellement dans les nouveaux abattoirs de Casablanca. À suivre... ●

PAR **BADR CHAOU**
b.chaou@leseco.ma

●●●●
Le ministère de l'Intérieur a débloqué une enveloppe de 6 millions de DH pour la gestion des abattoirs de Casablanca.